

MATIERES A CONNAITRE

I. PREMIERE SOUS-EPREUVE :

CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANCAISE :

Connaissance de la langue évaluée sur base d'un test informatisé.

II. DEUXIEME SOUS-EPREUVE :

DOMAINE 1 : CADRE LEGISLATIF

- LA CONSTITUTION

- La Belgique fédérale, ses composantes et son territoire : art. 1-7.
- Les Pouvoirs : art. 33-41.
- Le pouvoir législatif fédéral : art. 74-84.
- Le Roi et le gouvernement fédéral : art. 85-114.
- La Cour Constitutionnelle : art. 141-143.
- Le pouvoir Judiciaire : art. 144-159.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1994021730&table_name=loi

- LE CONTROLE DES SERVICES DE POLICE

- AIG

Loi du 15 mai 2007 sur l'inspection générale et portant des dispositions diverses relatives au statut de certains membres des services de police (AIG) – Art. 2 à 9.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007051543&table_name=loi

- Comité P

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE
ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE
Session 2022 – Niveau B

*Loi organique du 18 juillet 1991 du contrôle des services de police et de
renseignement et de l'organe de coordination pour l'analyse de la menace –
Les missions - Art. 8 à 15.*

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1991071853&table_name=loi

- LA POLICE FEDERALE

- Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI).

TITRE III: LA POLICE FEDERALE

*Art. 92-105 Disposition générale – organisation générale – autorité,
direction et attributions.*

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi

- Arrêté royal du 14 novembre 2006 relatif à l'organisation et aux compétences de la police fédérale.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2006111431

- LA POLICE LOCALE

- Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI) -

TITRE II: LA POLICE LOCALE

Art. 9 à 11 Les zones de police.

Art. 12 à 32bis Le Conseil de police et le Collège de police.

Art. 35 Le conseil zonal de sécurité.

Art. 42 à 46 Autorité et direction.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi

- Les 7 fonctionnalités de base dans le cadre de l'exercice de la fonction de base.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001091731&table_name=loi



CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE
ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE
Session 2022 – Niveau B

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&n=2001100930&table_name=loi

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&n=2009101605&table_name=loi

- Rôle et missions de la commission permanente de la police locale.
<http://www.policelocale.be/5806/fr/a-propos>

- LE PERSONNEL

- Le Statut CALog

- PJPol – Partie IV : Le recrutement et la sélection du personnel du cadre administratif et logistique. *Art. IV.I.34 à IV.I.60.*
 - PJPol – Partie V : Le stage et la nomination.
Titre III. - L'engagement, la nomination et le stage du membre du personnel du cadre administratif et logistique.
 - PJPol – Partie VII : La carrière administrative.
Titre IV : la carrière du membre du personnel du cadre administratif et logistique.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&n=2001033031&table_name=loi

- Divers textes relatifs au personnel

- PJPol - PARTIE VI : L'ENGAGEMENT EFFICIENT DU PERSONNEL.
TITRE I : L'organisation du temps de travail.
TITRE II Chapitre 2 : L'organisation de la mobilité (dispositions communes et règles de procédure).
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&n=2001033031&table_name=loi
 - PJPol - PARTIE VIII : LES POSITIONS ADMINISTRATIVES, LES CONGES, LES DISPENSES DE SERVICE ET LES NON-ACTIVITES.
TITRE II : Les positions administratives.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&n=2001033031&table_name=loi



CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE
ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE
Session 2022 – Niveau B

- Arrêté ministériel du 28 décembre 2001 portant exécution de certaines dispositions de l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police.

Titre VI. - L'organisation du temps de travail - Chapitres I, II et III.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2001122831

- L'évaluation du personnel

- PJPol - PARTIE VII Art. VII.I.1-VII.I.30 .
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi
- Loi du 26 avril 2002 relative aux éléments essentiels du statut des membres du personnel des services de police et portant diverses autres dispositions relatives aux services de police. Chapitre VIII.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2002042630
- Assistance en justice - Loi sur la fonction de police du 05/08/1992 - Art 51, 52 et 53.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1992080552&table_name=loi
- Arrêté royal du 8 février 2001 portant exécution de la loi du 24 mars 1999 organisant les relations entre les autorités publiques et les organisations syndicales du personnel des services de police. Principes généraux.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001020831&table_name=loi
- Circulaire ministérielle GPI 80 relative aux relations syndicales au sein de la police intégrée et au sein de l'Inspection générale de la police fédérale et de la police locale.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2014031705&table_name=loi
- Le bien-être : Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.
Chapitre II : Art. 4, 5 et 6.
Chapitre VI : Art. 33 à 43.



CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE
ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE
Session 2022 – Niveau B

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1996080400

DOMAINE 2 : GESTION ET DEVELOPPEMENT

- Circulaire CP 1 du 27 mai 2003 concernant la définition de l'interprétation du Community policing applicable au service de police intégré, structuré à deux niveaux.
[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=\(text%20contains%20\(%27%27\)\)&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2003052738&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=(text%20contains%20(%27%27))&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2003052738&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F)
- Circulaire CP 2 du 3 novembre 2004 visant à encourager le développement organisationnel de la police locale axée sur la police de proximité. Principes généraux, la gestion optimale et le PDCA.
[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=\(text%20contains%20\(%27%27\)\)&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2004110334&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=(text%20contains%20(%27%27))&language=fr&rech=1&tri=dd%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2004110334&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F)
- Circulaire CP3 du 29 mars 2011 relative au 'système du contrôle interne' dans la police intégrée, structurée à deux niveaux.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_l1.pl?language=fr&caller=list&la=f&fromtab=loi&tri=dd+as+rank&sql=dd+=+date%272011-03-29%27+and+nm+contains+%272011000235%27
- Actualité : connaissance de l'actualité dans le cadre de l'orientation externe.
- Plan National de Sécurité 2022-2025 :
Phénomènes de sécurité
<https://www.police.be/5998/fr/a-propos/police-integree/le-plan-national-de-securite>

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE
ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE
Session 2022 – Niveau B

- Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.
Art. 35,36 et 37 : Conseil zonal de sécurité et plan zonal de sécurité.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi
- La déontologie des services de police.
Arrêté royal du 10 mai 2006 fixant le code de déontologie des services de police.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006051033&table_name=loi
- Le statut disciplinaire.
Loi du 13 mai 1999 portant le statut disciplinaire des membres du personnel des services de police - Art. 2 à 20.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999051335&table_name=loi